

DEPARTEMENT
DE LOIR-ET-CHER

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL D'ADMINISTRATION

ARRONDISSEMENT
DE BLOIS

Séance du 10 septembre 2020

CENTRE DEPARTEMENTAL
DE GESTION DE LA FONCTION
PUBLIQUE TERRITORIALE

Au regard du contexte sanitaire actuel, conformément à l'ordonnance n° 2020-347 du 27 mars 2020 adaptant le droit applicable au fonctionnement des établissements publics et des instances collégiales administratives pendant l'état d'urgence sanitaire, et devant l'impossibilité avérée de tenir cette réunion en présentiel dans les locaux du centre de gestion, y compris de façon dématérialisée, l'An deux mil vingt, le **10 septembre, à 15H00**, le Conseil d'Administration du Centre Départemental de Gestion s'est réuni à LA CHAUSSEE-SAINT-VICTOR, au CARROIR, Route Nationale, sous la présidence de Monsieur Jean-Marc MORETTI.

Date de la convocation :

Nombre de membres en exercice : 21

06 août 2020

Membres présents :

Date de la réunion :

Titulaires : Jacques BOUVIER, Jean-Pierre CHARLES-GUIMPIED, Gérard CHOPIN, Alain GOUTX, Christian MARY, Nicole ROGER

10 septembre 2020

Suppléants : Alain TONDREAU suppléant de Pascal BRINDEAU, Liliane NOUVELLON suppléante de Didier PIGOREAU

Pouvoirs :

Claude BORDIER a donné pouvoir à Gérard CHOPIN
Janine CHARRIER a donné pouvoir à Christian MARY
Pascal GOUBERT de CAUVILLE a donné pouvoir à Jean-Pierre CHARLES-GUIMPIED
Claire GRANGER a donné pouvoir à Jean-Marc MORETTI
Catherine LHÉRITIER a donné pouvoir à Jacques BOUVIER
Christophe THORIN a donné pouvoir à Alain GOUTX

N°24.2020

Membres titulaires excusés : Pascal BRINDEAU, Marie-Claude DAMERON, Anne-Marie HUBERT, Eric MARTELLIERE, Emmanuèle NEDEY, Pascale OGHEREAU, Didier PIGOREAU

Objet de la délibération :

**Administration Générale –
Désignation des représentants
des collectivités et des
établissements publics au
comité technique**

Membre absent : Joël DEBUIGNE

Sylvie HERSANT, Payeur Départemental de Loir-et-Cher, excusée.

Alain TONDREAU a été désigné secrétaire de séance.

Le Président rappelle aux membres du Conseil d'Administration le décret n°85-565 du 30 mai 1985 relatif aux comités techniques des collectivités territoriales et de leurs établissements publics, et notamment les articles 3 et 4 de ce décret.

L'article 3 énonce que le mandat des représentants des collectivités territoriales et de leurs établissements expire en même temps que leur mandat ou fonction ou à la date du renouvellement total ou partiel de l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

L'article 4 énonce, quant à lui, que pour les centres de gestion, les membres du comité technique représentant les collectivités territoriales et des établissements publics sont désignés par le président du centre parmi les élus issus des collectivités et établissements employant moins de cinquante agents affiliés au centre de gestion, après avis des membres du conseil d'administration issus de ces collectivités et établissements, et parmi les agents de ces collectivités et établissements ou les agents du centre de gestion.

Le Président rappelle la composition de ce comité :

Titulaires	Suppléants
M. Jean-Marc MORETTI Maire de VILLERBON	M. Christophe THORIN Maire de MENNETOU-SUR-CHER
M. Gérard CHOPIN Maire de THEILLAY	Mme Claire GRANGER Maire de SASNIERES
M. Jacques BOUVIER Maire de VIEVY-LE-RAYÉ	Mme Nicole ROGER Vice-Présidente de la Communauté De Communes du Romorantinais et du Monestois
M. Alain GOUTX Maire de POUILLÉ	M. Pascal GOUBERT de CAUVILLE Président de la Communauté de Communes Cœur de Sologne
Mme Anne-Marie HUBERT Vice-Présidente du Syndicat pour l'Emploi du Personnel des Communes de VILLETRUN-ROCÉ	Mme Catherine LHÉRITIER Maire de CHOUZY-SUR-CISSE
M. Claude BORDIER Maire de NAVEIL	M. Daniel CHARLUTEAU Maire de THÉSÉE
Mme Pascale OGEREAU Maire-Adjoint de SAINT-GERVAIS CHER LA-FORET	Mme Marie-Claude DAMERON Maire-Adjoint de NOYERS-SUR- CHER
M. Didier PIGOREAU Maire de SAINT-LUBIN- EN-VERGONNOIS	M. Alain TONDEREAU Maire d'HERBAULT

Suite aux dernières élections municipales et au regard de la fin du mandat électif de plusieurs membres de cette instance, afin de pouvoir assurer le fonctionnement du comité technique et du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail, jusqu'à l'installation du nouveau conseil d'administration, le Président propose la composition suivante :

Titulaires	Suppléants
M. Jean-Marc MORETTI Maire de VILLERBON	M. Christophe THORIN Maire de MENNETOU-SUR-CHER
M. Gérard CHOPIN Maire de THEILLAY	Mme Claire GRANGER Maire de SASNIERES

M. Jacques BOUVIER
Maire de VIEVY-LE-RAYÉ

Mme Nicole ROGER
Vice-Présidente de la Communauté
De Communes du Romorantinais et
du Monestois

M. Alain GOUTX
Maire de POUILLÉ

Mme Sylviane TURMEAUX
Maire-Adjoint de SASSAY

Mme Anne-Marie HUBERT
Maire de VILLETRUN

Mme Catherine LHÉRITIER
Maire de VALLOIRE-SIR-CISSE

M. Philippe MASSON
Maire de VILLEBAROU

M. Daniel CHARLUTEAU
Maire de THÉSÉE

Mme Pascale OGEREAU
Conseillère Municipale de
SAINT-GERVAIS-LA-FORET

Mme Marie-Claude DAMERON
Maire-Adjoint de NOYERS-SUR-
CHER

M. Jean-Pierre CHARLES-GUIMPIED
Maire de SASSAY

M. Didier HEITZ
Maire de SAINT-DYÉ-SUR-LOIRE

Les membres du Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité décident :

- d'approuver, s'agissant de la désignation des membres représentant des collectivités territoriales et des établissements publics, la nouvelle composition du comité technique (CT), comme présentée ci-dessus,
- d'approuver que cette nouvelle composition prenne effet dès le caractère exécutoire de cet acte, jusqu'à l'installation du nouveau conseil d'administration, en novembre 2020,
- d'autoriser le Président du Centre Départemental de Gestion de Loir-et-Cher ou son représentant à signer toutes les pièces relatives à l'exécution de cette délibération.

Publié ou notifié le : *Mars 2020*
Exécutoire le : *Mars 2020*
Le Président soussigné certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de l'acte

Le Président

Jean-Marc MORETTI



J. Moretti

Fait et délibéré à La Chaussée-St-Victor,
Le 10 septembre 2020

Le Président,

Jean-Marc MORETTI



J. Moretti

THE UNIVERSITY OF
THE SOUTH PACIFIC
SUVA, FIJI

SCHOOL OF
BUSINESS AND
ECONOMICS

DEPARTMENT OF
ACCOUNTING

MEMORANDUM FOR THE RECORD

DATE: 15/05/2018

TO: THE DEAN, SCHOOL OF BUSINESS AND ECONOMICS

FROM: MR. J. S. [Name]

MEMORANDUM FOR THE RECORD



[Handwritten signature]



[Handwritten signature]